

Formulaire unique de demande d'aides à l'autonomie à domicile.

De quoi s'agit-il ?

Les demandes d'aides à l'autonomie à domicile sont simplifiées.

Depuis le 1er octobre 2023, un formulaire papier unique permet de faire votre demande d'aides à l'autonomie à domicile. Ce formulaire est désormais utilisé partout en France.

Quelle prestation peut-on demander avec le formulaire de demande d'aides à l'autonomie ?

Il vous permet de faire votre demande pour l'une de ces prestations :

- l'Accompagnement à domicile des personnes âgées, proposé par les caisses de retraite, mise en place par la CARSAT Sud Est, pour les retraités du régime général ou de la fonction publique d'État et par la Mutualité sociale agricole (MSA) pour les retraités agricoles ;
- l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), proposée par les départements.

Selon votre niveau de perte d'autonomie, l'une ou l'autre aide pourra vous être accordée. Vous répondez à un court questionnaire sur votre niveau d'autonomie. Vous pourrez alors déterminer quelle aide demander et auprès de quel organisme faire votre demande : auprès de votre département pour l'APA ou auprès de votre caisse de retraite.

Pour le département de Vaucluse, un formulaire papier de demande d'aides à domicile est à votre disposition.

Une fois rempli, le formulaire et l'ensemble des pièces demandées est à envoyer, **soit à votre caisse de retraite, soit au service autonomie de votre département** pour l'APA.

Lien de téléchargement du document :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_16301.do

Envoi du formulaire :

Selon le résultat du questionnaire, le dossier doit être adressé

Soit

MSA Alpes-Vaucluse
Service Action Sociale
1, place des Maraîchers
84056 AVIGNON Cedex 9

OU

CARSAT Sud Est
Service Action Sociale
35, rue George
13386 MARSEILLE Cedex 20

OU

DEPARTEMENT DE
VAUCLUSE
Pôle Solidarités
Direction PÂ / PH
Service Prestations
CS 60517
84908 AVIGNON Cedex 9

Pour plus d'informations,
CLIC PRES'AGE

04.32.52.91.32.

E. mail : presage84@free.fr

Source : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/un-seul-formulaire-pour-votre-demande-daides-a-lautonomie-a-domicile>